



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



MONITEUR D'ESCALADE

Préparation au TEP du DEJEPS Escalade en milieux naturels

Formation n°23-AU-ESC | Mise à jour le 30 janvier 2023
Passerelles possibles : Diplôme Jeunesse et sports.

Devenir **moniteur d'escalade** c'est vivre de sa passion, mais c'est aussi la transmettre à son public. Le moniteur, dans sa carrière, sera amené à enseigner son activité sous ses différentes formes et à des publics variés. De la via ferrata à la grande voie en terrain d'aventure, en passant par la SAE ou le bloc, il pourra proposer une découverte des activités, des programmes de perfectionnement, enseigner l'autonomie mais également faire découvrir la verticalité et le milieu naturel au plus grand nombre.

En partenariat avec,



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon

LES + DE LA FORMATION A L'AFRAT

Rythme hebdomadaire une alternance en SAE et milieux naturels

Cadencement de **7 semaines de formation intensives** et de temps de préparation individuelle.

Accompagnement et suivi individualisés par des experts et des professionnels en activité.

Préparation à la suite du CURSUS du DEJEPS, présentation du cursus par les référents du CREPS, visite des locaux.

LIEUX ET METIERS

Le métier de Moniteur d'escalade est réglementée par le code du sport (art L212-1).

Plusieurs diplômes permettent de devenir professionnel de l'escalade, seul le DE JEPS escalade en milieux naturels donne des prérogatives sur l'ensemble des formes de pratique. L'accès au DEJEPS est conditionné à la réussite d'un Test d'Exigences Préalables, nécessitant un haut niveau de préparation.

L'exercice du métier pourra se faire en indépendant ou en salarié.

PROFIL

Passionné d'escalade ←

Sportif et motivé ←

Motivé ←

Avec expérience en extérieur ←



UN METIER EN PLEIN EXPANSION



Plus de 4600 encadrants professionnels de l'activité "escalade"



85% des stagiaires issus de la formation CREPS (Vallon Pont d'Arc) travaillent comme moniteurs immédiatement après leur formation



Près d'un million de pratiquants en France

Un diplôme reconnu en France et en Europe, et donnant une équivalence d'un BAC +2



OBJECTIFS DE FORMATION

- Optimiser ses chances de réussite au Test d'Exigences Prélabiles du cursus de formation DEJEPS « Escalade en milieux naturels ».
- S'entraîner spécifiquement aux épreuves de voies et de blocs du test d'entrée
- Apprendre et réviser les différentes techniques de progression en grandes voies
- Obtenir des conseils pour la finalisation de sa liste de voies dans de bonnes conditions
- En vue de la réalisation de la liste de courses exigée pour les TEP, maîtriser en autonomie, sa sécurité et celle des autres en grandes voies

DATES du 02 Mai 2023 au 11 Août 2023
LIEU Grenoble, Falaises du Vercors (entre autres)
DUREE 245h, répartie sur 7 semaines de formation
PLACES Entre 7 et 9 places

PRE-REQUIS

- Grimpeur **confirmé** et passionné.
- **Niveau minimum** en voies naturelles :
 - 6 b pour les femmes
 - 6 c pour les hommes.
- Disposer d'une **réelle expérience** en milieux naturels
- Etre en possession d'un certificat médical à l'entrée en formation.

CONTENU

MODULE 1

Cohésion et mise à niveau technique *Du 02 au 12 mai 2023*

Remise à niveau technique harmonisation des appareils et techniques d'assurance, harmonisation des techniques de relais en grande voie équipée, et des procédures de sécurité
Temps fort du module: réalisation de grandes voies équipées permettant de développer son expérience.
Evaluation du niveau technique en SAE
Découverte et entraînement dans salle du TEP (CREPS Vallon Pont d'Arc)
Initiation à l'évolution en terrain d'aventure

MODULE 2

Ecole d'Artif et terrain d'aventure *Du 06 au 14 juin 2023*

Ecole d'Artif et terrain d'aventure : perfectionnement dans la pose de coinçeurs, de la pose de relais en terrain d'aventure. Vérification du matériel personnel.
Réalisation de voies en terrain d'aventure.
Travail en grandes voies : développement technique et mise en pratique / autonomisation et sécurité.

MODULE 3

Perfectionnement en falaise & Module intensif *Du 03 au 13 juillet 2023*

Travail intensif en falaise et SAE : travail technique, tactique et circuit training de résistance.
Escalade à vue et après travail.
Mise en situation d'un examen blanc (TEP)
Réalisation d'une grande voie équipée ou terrain d'aventure

MODULE 4

Perfectionnement en SAE & PREPA AU TEP *Du 31/07 au 11 août 2023*

Perfectionnement technique et tactique en SAE : gestion d'un échauffement / réalisation de performances à vue / circuit training et travail de force et de résistance / récupération.
Préparation spécifique à l'examen : travail sur la lecture et la mémorisation / stratégie à mettre en œuvre
Mise en situation d'examen / TEP Blancs

Entre chacun des modules, des semaines "Off" sont programmées. Un temps de travail individuel est obligatoire pour finaliser votre liste de voies, développer votre expérience et affiner votre préparation

EVALUATION

Journée de positionnement/ sélection (date à venir prochainement)

TEP Blancs
TEP officiel (en août 2023)
Attestation d'acquis de fin de formation

INSCRIPTION

1/ Pré-inscription sur www.afrat.com + inscription sur le site www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/prepa-au-de-jeeps-escalade-enmilieux-naturels

2/ Participation à une réunion d'information et un test de positionnement

3/ Entretien individuel

FINANCEMENT

Numéro de session CARIF : à venir

Financement et prise charge possible de la formation par la Région Auvergne Rhône-Alpes (selon profil).
Tarif de la formation sur demande.

CONTACT

AFRAT : Sébastien Favier
06 75 53 08 98
sebastien.favier@afrat.com
www.afrat.com

CREPS : Fred Minier
06 26 98 08 32
frederic.minier@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr
Admin: Jeanne Lavenant
04 75 88 15 26
jeanne.lavenant@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

100% des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits de la formation

EN 2022



Formation mise en œuvre avec le concours financier de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation bénéficie de l'appui technique des prescripteurs de :



L'AFRAT est engagée dans des démarches qualité : certifiée Qualiopi, et signataire de la charte H+ pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap

N°SIRET AFRAT : 77947830400016